

FAITS DIVERS

Ivres, ils caillaient la voiture de police en patrouille

Il était environ 1 h 45, dans la nuit de mardi à mercredi, lorsqu'une patrouille de police qui intervenait Vieille Côte de Gouët, près d'un véhicule visiblement abandonné, a été prise à partie par deux hommes de 24 et 28 ans totalement ivres. Non contents d'insulter copieusement et de menacer les fonctionnaires, ils ont aussi profité de leur position dominante - ils étaient postés au-dessus, rue du Légé - pour refaire la carrosserie du véhicule de police à l'aide de cailloux.

Visant juste malgré leur état d'ébriété manifeste, ce qui n'est pas un mince exploit, les deux hommes n'ont en revanche pas eu le temps de multiplier les essais

puisqu'ils ont rapidement été interpellés, sans ménagement, par des policiers, on le comprend, passablement énervés.

Conduits en dégrisement, non sans avoir été préalablement dépossédés du couteau et de la bombe lacrymogène qu'ils portaient sur eux, ils ont ensuite été placés en garde à vue. D'où l'un est ressorti avec une convocation devant le tribunal correctionnel pour le 30 mars. Son copain de boisson, quant à lui, a pris la direction de la maison d'arrêt, sans passer par la case départ ni prendre 200 €. Recherché, il était en effet sous le coup d'une précédente condamnation à un an de prison, dont six mois ferme.

Interpellé ivre au volant il passe le réveillon en cellule

Un automobiliste âgé de 36 ans qui faisait des embardées sur la RN12, dans le sens Rennes-Brest, a été interpellé par la police, mercredi, vers 16 h 50, à hauteur de Plérin. Originaire du département de la Somme, il était parti de son domicile le matin même, direction la Bretagne, pour participer à un joyeux réveillon de Noël en famille. Un périple au cours duquel il semble s'être arrêté à une ou plusieurs reprises. Et pas

seulement pour faire le plein de gazole... Au moment de son interpellation, son alcoolémie était en effet de 2,18 g. Placé dans la foulée en garde à vue, les policiers lui ont notifié la rétention immédiate de son permis de conduire. Il a été autorisé à quitter le commissariat après un dégrisement complet en cellule. À ce moment-là, ça fait belle lurette que le petit Jésus avait pris sa place dans la crèche.

Nécrologie.

Sacré-Cœur : décès de Frère Jo



Joseph Daniel était arrivé au Sacré-Cœur en tant qu'enseignant en 1946.

C'est avec beaucoup d'émotion que ses amis et anciens collègues du lycée Sacré-Cœur ont appris le décès brutal de Joseph Daniel, plus connu sous le nom de Frère Jo ou de frère Dosithée, décédé mardi dans sa 90^e année. Originaire de Locol-Mendon dans le Morbihan, Joseph Daniel avait rejoint il y a quelques années son département d'origine en s'établissant en 2012 à la maison de retraite de Kerozer, à Saint-Avé.

Joseph Daniel avait prononcé ses

premiers vœux en 1943, en rejoignant la communauté des frères lasalliens, dont la principale mission est la formation des jeunes. C'est en tant qu'enseignant qu'il était arrivé au Sacré-Cœur à Saint-Brieuc en 1946. Il y restera une première fois jusqu'en 1958, avant d'occuper successivement des fonctions au Likès à Quimper, à Tinténiac, à Arradon, à Saint-Joseph à Vannes, à Saint-Joseph à Lorient, à la Maison de La Salle à Nantes, avant de revenir à Saint-Brieuc de 1994 à 2006.

Un acte de bravoure

Des centaines de jeunes ont côtoyé Frère Jo qui fut notamment à l'origine de l'atelier menuiserie, l'une des plus anciennes sections du Sacré-Cœur. Ils se souviendront sans doute de sa gentillesse et de sa grande disponibilité. « C'était un homme simple et chaleureux, posé et serein », se souvient Michel Chevé, président de l'Amicale des anciens du Sacré-Cœur.

L'Histoire n'oubliera pas non plus l'acte de bravoure de Joseph Daniel. Le 1^{er} février 1956, alors surveillant d'internat, il permit à 27 des 28 pensionnaires d'échapper à l'incendie qui ravagea l'établissement du Sacré-Cœur alors situé rue Saint-Benoît.

déguster, des expos... Contact : tél. 02.96.61.94.58.

Collectes des déchets. Les tournées (ordures ménagères, emballages recyclables) initialement prévues jeudi 1^{er} janvier sont reportées au samedi 3 janvier, de 5 h à 19 h. Les déchèteries de l'agglomération (Plérin, Ploufragan, Saint-Brieuc et Yffiniac) ferment à 16 h, mercredi 31 décembre. Contact : tél. 0.810.121.600 (numéro Azur).

« Papa + ». Un disque « non-violent » pour l'amour de leurs enfants

Gwendal Hameury

Ils sont une poignée pour l'instant mais seront sans doute davantage dans quelques semaines. Plusieurs papas en colère d'avoir perdu la garde de leur(s) enfant(s) ont pour projet de produire un disque « d'expression non-violente » afin d'expliquer leur combat.

L'enregistrement du disque concocté par Stéphane (à gauche) et Jérémie se fera en février au studio du premier nommé, rue de La Ville-Nizan, à Plérin.



Ils ne monteront pas sur des grues, ne s'enchaîneront pas aux grilles du tribunal, n'entameront pas de grève de la faim, mais n'en sont pas moins déterminés à aller au bout de leur projet. Plusieurs papas s'estimant floués par la justice quant à la garde de leur(s) enfant(s), ont décidé de produire un disque. Certes, ils sont en colère, mais ce quatre ou cinq titres se veut avant tout « un disque d'expression non-violente », indique le Plérinais Stéphane Amicel, propriétaire du studio d'enregistrement Armor Studio, à l'origine du projet. « Ce que nous voulons, c'est avant tout chanter l'amour que l'on a pour nos enfants, sans haine », précise son ami Jérémie, qui s'occupera de la partie clip vidéo. Sur ce CD, d'ores et déjà baptisé « Papa + », ils auraient pu interpréter « Mon fils, Ma bataille », de Daniel Balavoine. Mais ils ont préféré le « Mistral Gagnant » de Renaud, plus proche de leur état

d'esprit. « Nous sommes dans un combat mais un combat pacifique. On veut seulement éveiller les consciences, se faire entendre et surtout se faire comprendre. On veut promouvoir la garde alternée pour les enfants, qui sont les premiers lésés quand il y a séparation. C'est devenu un sujet de société car les familles d'aujourd'hui ne sont pas celles d'il y a 50 ans », indiquent les deux papas. Les autres titres du disque seront des créations originales.

À la recherche de chanteurs et de musiciens

L'enregistrement est prévu du 14 au 21 février au studio de Stéphane Amicel (possibilité d'hébergement), pour une sortie dans les bacs en avril. Les éventuels bénéficiaires iront à une association de papas et de mamans se sentant floués par la justice. Encore faut-il trouver suffisamment de chanteurs, chanteuses

et musicien(ne)s bénévoles. « C'est la première phase. Nous listons tous les gens intéressés par le projet car nous souhaitons réaliser un ou deux chœurs, dans le style de ce que font chaque année les Enfoirés. On espère convaincre quelques personnes de nous suivre. Et les femmes sensibles à notre combat sont évidemment les bienvenues », expliquent les deux pères, qui lancent donc un appel aux bonnes volontés. « Ceux qui ne peuvent se déplacer peuvent s'enregistrer chez eux ou se filmer et nous envoyer les vidéos par mail. »

Les deux hommes recherchent aussi des partenaires financiers (pour les droits d'auteur notamment) et un graphiste pour la réalisation de la jaquette du CD.

▼ Contact

Par mail à papaplus22@yahoo.fr, sur la page Facebook Papa + 22 ou par téléphone au 06.75.55.80.99.

Basket-ball. Deux tournois en famille



L'Amicale laïque section basket-ball, représentée par David Huitric, entraîneur, a organisé, samedi, au gymnase Hélène-Boucher, un tournoi de basket-ball en famille pour marquer la fin d'année. Parents et enfants, soit 32 personnes, ont participé à ce moment festif. Certains avaient même enfilé la tenue du Père Noël pour jouer. Lundi, c'était au tour de la section multisport d'en faire autant, à la différence que ce sont les parents qui ont pris les rênes de l'entraînement des six groupes présents.

Club philatélique. Concours d'art postal

Le Club philatélique briochin organise un concours d'art postal qui s'adresse aux enfants des écoles primaires, dans le cadre des activités périscolaires, et aux adultes, artistes-peintres et peintres-amateurs de toutes nationalités. Le concours sera doté de prix récompensant les lauréats choisis par un jury, composé de philatélistes et de non philatélistes, à

l'occasion d'une exposition qui sera organisée en mars à Saint-Brieuc. En pratique, le concours consiste à utiliser une enveloppe sur laquelle un timbre au tarif postal en vigueur doit être collé : le dessinateur doit illustrer l'enveloppe suivant son imagination en prolongement du sujet représenté sur le timbre ; l'adresse du destinataire

doit également être mentionnée, quelle que soit sa position sur l'enveloppe ; l'enveloppe doit ensuite être déposée dans une boîte à La Poste. Présentation détaillée et règlement sur <http://www.cpb22.fr/>

▼ Contact

Maurice Vitel, tél. 06.73.20.81.32 ; e-mail : cpb22@wanadoo.fr

À SAVOIR

Don du sang. La Maison du don recevra exceptionnellement les donateurs, sans rendez-vous, lundi, de 8 h 30 à 13 h, et mardi, de 12 h à 18 h 30, rue Marcel-Proust, à l'hôpital Yves-Le Foll. Contact : tél. 02.96.94.31.13.

Soirée jeux à la MJC. Le pôle jeunesse organise, mardi, de 18 h à 20 h, une rencontre ouverte à toute la famille. Au programme : des jeux vidéo et de société, un buffet à